

L'esclavage et la Bible

www.EgliseBibliqueBaptisteMatoury.fr

Le premier à quitter l'Amérique du Nord pour oeuvrer comme missionnaire est un homme du nom de **George Leile**. C'est en 1780 qu'il est parti pour la Jamaïque. Il prêcha l'Évangile de la bonne nouvelle de Jésus-Christ, auquel il s'était converti lui-même une dizaine d'année plus tôt, à 23 ans. Bien des gens se convertirent à travers les années, et se firent baptiser, et formèrent, ensemble avec le pasteur George Leile, l'Église Baptiste Éthiopienne de la Jamaïque, qui devint en une vingtaine d'année forte de plusieurs milliers de membres convertis.



George Leile (c.1750-1820)

George Leile avait été esclave et il s'est converti quand son coeur fût touché par la Parole de Dieu que prêchait Matthew Moore, pasteur de l'église baptiste de Buckhead, dans l'État de Géorgie. Son maître, Henry Sharp, était un diacre dans l'église, et quand il a vu que Leile était appelé de Dieu, il a émancipé le prédicateur émouvant afin qu'il puisse se donner entièrement à prêcher l'Évangile à son peuple.

Mais au fait, qu'est-ce que c'est que ça? Des chrétiens qui avaient des esclaves ? Oui, malheureusement, il y en a eu un bon nombre dans ce temps-là. Même si dans l'occurrence, ils les traitaient bien, comment ont-ils pu avoir part à cette institution si mauvaise ?

Qu'est-ce que la Bible a à dire là-dessus?

CE QUE LA BIBLE A À DIRE SUR L'ESCLAVAGE

La Bible relate la réalité de l'esclavage dans ce monde déchu et ce, très tôt. De ce qu'on peut apprendre de Genèse 9:25-26, c'est apparu même avant le déluge. Car Noé, le seul qui avec sa famille a vécu avant le déluge, mentionne l'esclavage dans sa malédiction de Canaan. Pour qu'il mentionne l'esclavage, il devait l'avoir vu et connu dans ce qui se faisait avant le déluge.

Que l'esclavage soit apparu si tôt, même avant le déluge, n'est pas surprenant considérant que le mal s'était alors tant multiplié sur la terre.

Genèse 6:5 «*L'Eternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal.*»

Pour le reste, Dieu a légiféré sur l'esclavage sans jamais l'interdire. Pourquoi?

Serait-ce comme pour le divorce? Dieu avait légiféré sur le divorce dans l'Ancien Testament pour en mettre des bornes et limiter les dégâts (voir Deut. 24), mais le Seigneur Jésus-Christ a dit que ça ne devait plus se faire. L'homme ne devrait pas séparer ce que Dieu a joint. La tolérance et la patience de Dieu à cet égard était à cause de la « *dureté de leur cœur* ». Ce n'était pas selon le plan de Dieu au départ.

Mat. 19:18: « *Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi.* »

Ainsi, concernant l'esclavage, comme nous l'avons dit, Dieu l'a aussi légiféré et non interdit, mais était-ce à l'exemple du divorce, « *à cause de la dureté de leur cœur...* » et non selon ce que Dieu voulait au départ? Dieu ne le spécifie point, mais il est juste de se le demander.

La polygamie était une autre chose que Dieu avait toléré patiemment dans l'Ancien Testament, mais le Nouveau Testament réitère que le plan de Dieu pour le mariage, c'est la monogamie d'un homme et une femme (Eph. 5:31; 1 Cor. 7:2; 1 Tim. 3:2).

Pour ce qui est de l'esclavage, il vaut la peine de remarquer plusieurs points quant à ce que Dieu en dit :

1. Même si la liberté personnelle dans ce monde n'était pas la priorité (rien n'étant plus important dans ce monde, que ce qui suit, l'éternité –Marc 8:36), la Bible prône spécifiquement et dans son ensemble la valeur de la liberté, d'une façon primordiale spirituellement parlant (Gal. 5:1), mais aussi même pour cette vie –si l'occasion se présentait (1 Cor. 7:21-22).

Galates 5:1 « *C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude.* »

1 Cor. 7:21-22: « *As-tu été appelé étant esclave, ne t'en inquiète pas ; mais si tu peux devenir libre, profites-en plutôt. Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur ; de même, l'homme libre qui a été appelé est un esclave de Christ.* »

2. Rappelons-nous aussi que Dieu était celui qui a délivré Israël de l'esclavage en Egypte. Il le souligne:

Exode 6:6 « *C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : « Je suis l'Eternel, je vous affranchirai des travaux dont vous chargez les Egyptiens, je vous délivrerai de leur servitude, et je vous sauverai à bras étendu et par de grands jugements. Je vous prendrai pour mon peuple, je serai votre Dieu, et vous saurez que c'est moi, l'Eternel, votre Dieu, qui vous affranchis des travaux dont vous chargez les Egyptiens ».* »

3. Dieu était aussi contre l'abus, la maltraitance.

Ex 21:26 « *Si un homme frappe l'œil de son esclave, homme ou femme, et qu'il lui fasse perdre l'œil, il le mettra en liberté, pour prix de son œil.* »

Ex 21:27 « *Et s'il fait tomber une dent à son esclave, homme ou femme, il le mettra en liberté, pour prix de sa dent.* »

4. De plus, Dieu était pour qu'on accueille l'esclave qui cherche refuge.

Deut. 23:15-16 « *Tu ne livreras point à son maître un esclave qui se réfugiera chez toi, après l'avoir quitté. Il demeurera chez toi, au milieu de toi, dans le lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où bon lui semblera : tu ne l'opprimeras point.* »

5. Dieu condamnait le fait de forcer les gens en esclavage pour en tirer profit ou par méchanceté. C'était une grave offense, digne de la peine capitale même.

Exode 21:16 « *Celui qui dérobera un homme, et qui l'aura vendu ou retenu entre ses mains, sera puni de mort.* »

Deut. 24:7 « *Si l'on trouve un homme qui ait dérobé l'un de ses frères, l'un des enfants d'Israël, qui en ait fait son esclave ou qui l'ait vendu, ce voleur sera puni de mort. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.* »

6. En général, à l'intérieur de la nation, l'esclavage devait être temporaire (6 ans maximum) et différent de celui des étrangers.

Deut. 15:12 « *Si l'un de tes frères hébreux, homme ou femme, se vend à toi, il te servira six années ; mais la septième année, tu le renverras libre de chez toi.* »

Voir Ex. 21:2; Jérémie 34:8-22

Lévitique 25: 39-45

Si ton frère devient pauvre près de toi, et qu'il se vende à toi, tu ne lui imposeras point le travail d'un esclave. 40 Il sera chez toi comme un mercenaire, comme celui qui y demeure ; il sera à ton service jusqu'à l'année du jubilé. 41 Il sortira alors de chez toi, lui et ses enfants avec lui, et il retournera dans sa famille, dans la propriété de ses pères. 42 Car ce sont mes serviteurs, que j'ai fait sortir du pays d'Egypte ; ils ne seront point vendus comme on vend des esclaves. 43 Tu ne domineras point sur lui avec dureté, et tu craindras ton Dieu.

44 C'est des nations qui vous entourent que tu prendras ton esclave et ta servante qui t'appartiendront, c'est d'elles que vous achèterez l'esclave et la servante. 45 Vous pourrez aussi en acheter des enfants des étrangers qui demeureront chez toi, et de leurs familles qu'ils engendreront dans votre pays ; et ils seront votre propriété. 46 Vous les

laisserez en héritage à vos enfants après vous, comme une propriété ; vous les garderez comme esclaves à perpétuité. Mais à l'égard de vos frères, les enfants d'Israël, aucun de vous ne dominera avec dureté sur son frère.

S5. Certes, ce dernier passage (Lév. 25:39-45) n'est pas le plus facile à comprendre, mais il faut le garder en contexte avec l'interdiction d'opprimer les étrangers que Dieu a soulignée ailleurs dans la loi.

Exode 22:21 « *Tu ne maltrairas point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.* »

Exode 23:9 « *Tu n'opprimeras point l'étranger ; vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.* »

Deutéronome 10:14-20

14 *Voici, à l'Eternel, ton Dieu, appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme. 15 Et c'est à tes pères seulement que l'Eternel s'est attaché pour les aimer ; et, après eux, c'est leur postérité, c'est vous qu'il a choisis d'entre tous les peuples, comme vous le voyez aujourd'hui. 16 Vous circoncirez donc votre cœur, et vous ne roidirez plus votre cou.*

17 *Car l'Eternel, votre Dieu, est le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, fort et terrible, qui ne fait point acception des personnes et qui ne reçoit point de présent, 18 qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des vêtements.*

19 *Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.*

20 *Tu craindras l'Eternel, ton Dieu, tu le serviras, tu t'attacheras à lui, et tu jureras par son nom. 21 Il est ta gloire, il est ton Dieu : c'est lui qui a fait au milieu de toi ces choses grandes et terribles que tes yeux ont vues.*

6. L'esclavage interne à la nation pouvait devenir permanent pour celui qui tenait à se faire esclave à vie d'un bon maître.

Exode 21:5-6 « *Si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas sortir libre, - alors son maître le conduira devant Dieu, et le fera approcher de la porte ou du poteau, et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon, et l'esclave sera pour toujours à son service.* »

7. Ce que Dieu a légiféré était une sorte d'esclavage de type économique, pour ainsi dire, non pas du tout l'esclavage qui était par simple méchanceté et par abus de force, mais basé sur la valeur réelle des choses (non la valeur de la personne, mais de sa situation de vie). S'il y avait lieu, ce type d'esclavage « économique » devait être opéré sans oppression, équitablement. Dieu a condamné et jugé sévèrement son peuple pour s'adonner à pratiquer l'esclavage d'une façon oppressive (Jér. 34:8-22).

8. La sobre et triste réalité de l'esclavage dans ce monde corrompu est illustrative de la réalité spirituelle de notre esclavage au péché et à Satan (Jean 8:33; Héb. 2:14-15; Act. 26:18). La réalité de l'esclavage (même simplement celui de l'esclavage économique que Dieu a légiféré) nous permet de comprendre combien précieux et significatif est l'**affranchissement** que Dieu désire et opère pour ceux qui se réfugient en Lui (voir Mat. 11:28-31).

Jean 8:33, 36 « *En vérité, en vérité, je vous le dis, leur répliqua Jésus, quiconque se livre au péché est esclave du péché. ... Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres.* »

Héb. 2:14-15 « ... Il a également participé [au sang et à la chair] lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude. »

Actes 26:18 Jésus dit à Paul: « *afin que tu leur ouvres les yeux, pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi, le pardon des péchés et l'héritage avec les sanctifiés.* »

9. Une autre point d'illustration sortant de ce sobre sujet est l'opportunité et la bienséance de se donner volontairement, une fois affranchi, comme esclave à vie de notre bon Maître Jésus-Christ (cf. Ex.21:5-6).

Romains 12:1-2; voir Romains 6:13-23

1 *Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable.*

2 *Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait.*

10. Le Nouveau Testament continue de légiférer sur l'esclavage, pour ainsi dire, sans l'interdire sur toute la ligne, et encourage les croyants à l'intérieur de ce système à craindre Dieu et faire le bien, en attendant le retour de Christ. (Rappelons-le aussi, comme nous l'avons mentionné à la remarque no. 1, que sans en faire une grande priorité, le croyant pouvait saisir la liberté, s'il en avait l'occasion [1 Cor. 7:21-22]).

Ephésiens 6:5-9 « *Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Christ, 6 non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu. 7 Servez-les avec empressement, comme servant le Seigneur et non des hommes, 8 sachant que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon ce qu'il aura fait de bien.*

9 Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard, et abstenez-vous de menaces, sachant que leur maître et le vôtre est dans les cieux, et que devant lui il n'y a point d'acceptation de personnes.»

Col. 3:11 « Il n'y a ici ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre ; mais Christ est tout et en tous. »

Col. 3:19-4:1 « Serviteurs, obéissez en toutes choses à vos maîtres selon la chair, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur, dans la crainte du Seigneur. 23 Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, 24 sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense. Servez Christ, le Seigneur. 25 Car celui qui agit injustement recevra selon son injustice, et il n'y a point d'acceptation de personnes.4:1 Maîtres, accordez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable, sachant que vous aussi vous avez un maître dans le ciel.

1 Timothée 6:1-2 « Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude regardent leurs maîtres comme dignes de tout honneur, afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés.

2 Et que ceux qui ont des fidèles pour maîtres ne les méprisent pas, sous prétexte qu'ils sont frères ; mais qu'ils les servent d'autant mieux que ce sont des fidèles et des bien-aimés qui s'attachent à leur faire du bien. Enseigne ces choses et recommande-les. »

1 Pierre 1:18-25 « Serviteurs, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont d'un caractère difficile. 19 Car c'est une grâce que de supporter des afflictions par motif de conscience envers Dieu, quand on souffre injustement. 20 En effet, quelle gloire y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir commis des fautes? Mais si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, c'est une grâce devant Dieu.

21 Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, 22 Lui qui n'a point commis de péché, Et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; 23 lui qui, injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement ; 24 lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice ; lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris. 25 Car vous étiez comme des brebis errantes. Mais maintenant vous êtes retournés vers le pasteur et le gardien de vos âmes.

Voir aussi Philémon 1:10-16; Tite 2:9-10.

11. L'esclavage « économique » sur lequel Dieu a légiféré est totalement différent du type d'« esclavage racial » ou d'« esclavage ethnique » (raciste) qui est devenue de loin la principale sorte d'esclavage dans les derniers siècles. **Cette sorte d'« esclavage racial » était, et est**

toujours, totalement condamnable au plus haut point et sur toute la ligne par Dieu dans la Bible.

Cette sorte d'esclavage était très largement basée sur le vol d'hommes, ce que non seulement l'Ancien Testament condamnait au plus haut point, mais aussi le Nouveau Testament :

1 Timothée 1:8-10 « *Nous n'ignorons pas que la loi est bonne, pourvu qu'on en fasse un usage légitime, 9 sachant bien que la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles, les impies et les pécheurs, les irréligieux et les profanes, les parricides, les meurtriers, 10 les impudiques, les infâmes, les voleurs d'hommes, les menteurs, les parjures, et tout ce qui est contraire à la saine doctrine... »*

De plus, l'« esclavage racial » était en soi une mauvaise chose, car Dieu le dit formellement: l'acceptation de personne (le favoritisme) est péché.

Jacques 2:1-8 « *Mes frères, que votre foi en notre glorieux Seigneur Jésus-Christ soit exempte de toute acceptation de personnes.*

2 Supposez, en effet, qu'il entre dans votre assemblée un homme avec un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre misérablement vêtu ; 3 si, tournant vos regards vers celui qui porte l'habit magnifique, vous lui dites : Toi, assieds-toi ici à cette place d'honneur ! et si vous dites au pauvre : Toi, tiens-toi là debout ! ou bien : Assieds-toi au-dessous de mon marchepied ! 4 ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction, et ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ?

5 Ecoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres aux yeux du monde, pour qu'ils soient riches en la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6 Et vous, vous avilissez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment, et qui vous traînent devant les tribunaux ? 7 Ne sont-ce pas eux qui outragent le beau nom que vous portez ?

8 Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Ecriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. 9 Mais si vous faites acceptation de personnes, vous commettez un péché, vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs.»

L'orgueil de se voir supérieur sur un peuple est péché.

L'oppression et la cruauté qu'il a engendré est absolument horrible.

La ségrégation qui en a été dérivée est terrible aussi.

Il n'y a qu'une race humaine, venant d'« un seul sang » (Act. 17:26). Les animaux, eux, sont tous, « chacun selon son espèce » (Gen. 1:21, 25); mais tout être humain, homme ou femme, peu importe sa taille, ses traits, le teint de sa peau, son origine culturelle, etc., est « à l'image et la ressemblance de Dieu » (Gen. 1:26-27).

L'humain n'a pas évolué selon quelconque théorie darwinienne (autrement, entre autres, il n'y aurait aucune raison de ne pas continuer à suivre *la loi du plus fort et l'élimination du plus faible*,

ce qui, selon ces théories évolutionnistes auraient fait évoluer les êtres supposément de progrès en progrès...). Plutôt, l'humain a été créé comme un être spécial, avec conscience, intelligence, émotion, volonté, et personnalité, à l'image de Son Créateur. Il est tellement spécial, que Dieu a décrété, à partir de Noé (Gen. 9:6), la peine capitale pour le meurtre prémedité d'un humain.

Genèse 9:6 « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme à son image. »

Pour ce qui concerne spécifiquement les États-Unis, d'où venait George Leile, les idéaux de liberté de chaque humain, tous « créés égaux » et « dotés par le Créateur de certains droits inaliénables... », comme le stipulait si bien leur déclaration d'indépendance, n'ont malheureusement pas du tout été appliqués au départ d'une façon conséquente. Dès le départ, un compromis avait été établi entre les États non-esclavagistes et les États esclavagistes pour établir une union très imparfaite. Ce compromis allait perdurer et nourrir un problème fondamental qui allait finir par éclater seulement nombre de décennies plus tard et être sur le fonds la cause de la guerre civile. Ce n'est qu'après cette effroyable guerre civile que la proposition entourant ces idéaux a commencé à être appliquée avec conséquence. (Mais il est plutôt triste que, bien que commencée à ce moment-là, la mise en application a été d'étape en étape assez lente).

« We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the Pursuit of Happiness. »

« Nous tenons pour évidentes en soi les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux; ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

Le président Lincoln, dans son Gettysburg Address, en plein dans le milieu de la guerre civile, a référé clairement à ces idéaux, quand il a dit que « le nouveau pays avait été conçu dans la liberté et dédié à la proposition que tous les hommes sont créés égaux... »

Si je mentionne spécifiquement le cas des États-Unis, c'est parce que cette inconséquence de fonds s'était beaucoup répercutée aussi, malheureusement, sur la manière de fonctionner de beaucoup de chrétiens.

12. À propos des chrétiens qui avaient des esclaves :

- Ils étaient tristement lents à reconnaître que la nature de l'esclavage qu'ils avaient hérité était fondamentalement différente de celui à propos duquel Dieu a légiféré dans la loi, et n'était aucunement acceptable particulièrement de ceux qui professraient craindre Dieu. Leur participation, paradoxalement même en tant que bons maîtres, a contribué à nourrir le problème de fonds.
- D'ailleurs, le fait d'être des bons maîtres, de peut-être même pour eux-même de ne pas voir leurs esclaves comme inférieur, et de bien les traiter, comme c'était d'habitude le cas des enfants de Dieu, en contraste avec les maîtres cruels, a sans doute contribué à retarder leur habileté à reconnaître le fonds du problème dans l'ensemble de l'esclavage racial.

13. Même si, dans certaines régions, nombreux chrétiens baptistes participaient (même malgré eux, en étant de bons maîtres), le fait est qu'un très large nombre de chrétiens baptistes ont bien discerné le problème de fonds, et ont décrié et lutté contre l'esclavage racial, tel que c'était.

CONCLUSION

En conclusion, nous voyons que même si Dieu légiférait l'esclavage pour que son peuple ne s'adonne pas à toute l'oppression esclavagiste commun chez les païens, on ne peut prétendre que Dieu justifie en quoi que ce soit l'esclavage racial, tel qu'il était devenu et pratiqué dans les derniers siècles.

À la lumière de tout ceci, quelqu'un peut-être pourrait demander: serait-ce bon ou acceptable aujourd'hui d'être pour un retour à l'esclavage, dans sa forme dite « économique », comme il y avait dans les temps bibliques ? Certes non! En revenant au départ avec l'allusion à ce que Dieu avait dit sur le divorce, il serait entièrement conséquent avec l'esprit de ce que Dieu voulait au départ, qu'il n'y ait pas du tout d'esclavage, même la sorte à propos duquel il a légiféré.

Mais la poursuite de la liberté dans ce monde perdu n'est pas du tout le plus important, comme Il dit explicitement. De loin le plus important – infiniment plus important, c'est la liberté éternelle d'être **affranchi** par le Fils de Dieu vis-à-vis du péché et de la mort, pour le servir éternellement ici et dans la gloire qui suit.

Marc 8:36 « Et que sert-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme ? »

C'est pourquoi Dieu appelle tous les hommes en tout lieu qu'ils ont à se repentir (Act. 17:30) et à mettre leur foi en son Fils Jésus-Christ (Act. 20:21). Dieu est amour (1 Jean 4:8) et ne veut pas qu'aucun périsse (2 Pierre 3:9) mais veut que tous soient sauvés (1 Tim. 2:4-6). Il a pourvu un moyen de salut parfait en son Fils Jésus-Christ qui a donné sa propre vie en rançon pour tous. C'est la raison pour laquelle il faut se repentir et croire en Lui.

GEORGE LEILE

S'il y en a un qui a bien compris les nuances bibliques de ce qui compte vraiment par rapport au sujet de l'esclavage, c'est justement George Leile.

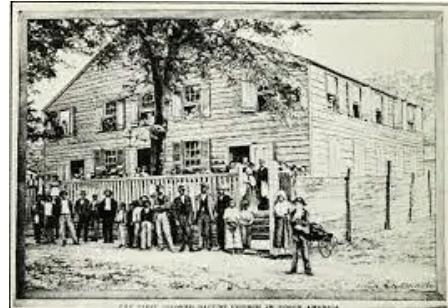
Après s'être converti à Christ et fait baptisé pour témoigner de sa foi en Lui, il a été formé comme prédicateur et envoyé dans l'œuvre par son église locale.

Lui qui avait été esclave, il est allé prêcher.

Il est allé prêcher contre l'esclavage... Mais pas contre l'esclavage dans ce monde.
Contre l'esclavage au péché et de la mort !

Il est parti en tournée, non comme abolitionniste, mais comme prédicateur proclamant à tous, libres ou esclaves, la liberté en Christ que tout esclave au péché peut et doit avoir !
Ça c'est la puissance de l'Evangile !

N'a-t-il pas pris à cœur ceux qui étaient toujours dans la servitude de l'esclavage? Certes, oui. Mais principalement pour leur âme. Car il avait la pensée de Jésus-Christ qui a dit:



Marc 8:36 « *Et que sert-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme ?* »

Qu'il aurait travaillé principalement à l'abolitionnisme, et que les esclaves aient été libérés, et qu'ils seraient venus à perdre leur âme, à quoi cela aurait-il servi ?

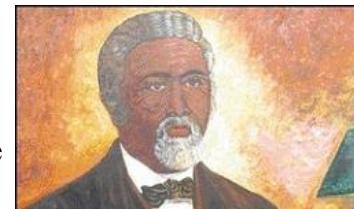
Alors, dans son ministère aux Etats-Unis, et plus tard en Jamaïque, il n'a pas travaillé principalement à l'abolition, mais à prêcher l'Evangile de la liberté éternelle!

Dans l'église qu'il avait commencée en Jamaïque, il enseignait à ses convertis d'être fidèles à Christ dans leur situation, libre ou esclave, comme la Bible parle. Il ne voulait pas que ceux qui étaient esclaves viennent à l'église sans avoir obtenu la permission de leur maître. Pourquoi? Parce qu'il était pour l'esclavage ? Certes non.

Ce n'était pas en soi un meilleur standard de vie que George Leile voulait pour ses membres, libres ou esclaves. Pour chacun d'eux, c'était un fidèle service humble en prenant à chaque jour sa croix, et suivre Jésus-Christ, l'Homme de douleur, le Gardien de leur âme! Mais ce chemin de service n'allait pas être dur et long, à comparer à la consolation et l'éternité de gloire qui suivra. L'espoir certain qu'ils avaient, et que nous pouvons avoir aujourd'hui en ayant Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur personnel, c'est que le Seigneur victorieux revient bientôt, pour consoler tout ceux qui auront été fidèles dans leur sort et leur témoignage pour Lui!

La petite fille juive, esclave de Naaman, dans 2 Rois 5:1-3, a pointé son maître au prophète Elisée, et plus important encore, au Dieu du prophète Elisée: le seul vrai Dieu, l'Eternel. Le Dieu de toute miséricorde, qui a guéri Naaman de sa lèpre, est devenu surtout et ce, pour l'éternité, l'objet de foi de ce païen converti. Gloire à Dieu pour le témoignage de cette petite servante, qui, au lieu de s'apitoyer sur son sort, a brillé humblement dans son temps de service pour le Seigneur.

Oui, George Leile, éventuellement, en 1838, a obtenu l'abolition de l'esclavage dans la Jamaïque. Sans en avoir fait la priorité de son ministère, il l'avait bien sûr à cœur. Comme 1 Corinthiens 7:25 dit: « *si tu peux devenir libre, profites-en plutôt* ». Elle était petite, comparativement, mais tout de même présente, la priorité de la liberté



personnelle dans ce monde. Mais, de très loin le plus important, pour George Leile, c'était l'Evangile de liberté éternelle !!

Et vous? Connaissez-vous la vraie liberté ? Vous êtes-vous déjà vraiment reconnu esclave du péché? Vous êtes-vous converti à Jésus-Christ ? Avez-vous comme priorité d'avoir un bon standard de vie dans ce monde ? Ou la priorité sur les temps éternels qui suivront ce monde perdu ?



Sources:

- <https://artspin.com/liele/>
- <https://www.firebaseio.org/our-history>
- <http://old.jamaica-gleaner.com/gleaner/20030408/mind/mind4.html>
- <https://christianindex.org/stories/a-forgotten-church-that-changed-history,4965>
- <https://markfrancois.wordpress.com/2018/04/13/no-george-liele-was-not-americas-first-missionary/>
- <https://www.baptistpress.com/resource-library/news/missionaries-you-should-know-george-liele/>
- <https://christianindex.org/stories/a-forgotten-church-that-changed-history,4965>
- https://blackloyalist.com/cdc/documents/diaries/george_a_life.htm Autobiography/testimony of David George

The Baptist annual register, for 1790, 1791, 1792, and part of 1793. By John Rippon, D.D

A General History of the Baptist Denomination in America and other parts of the world
by David Benedict Vol. II. 1813 P. 189 - 215